

Bertrix, le 27 mai 2016

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 2 juin 2016

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter à l'ordre du jour du Conseil du 2 juin 2016 les trois points suivants :

1. *Interpellation relative à la sécurité du carrefour d'entrée du Zoning du Saupont*
2. *Interpellation relative à des problèmes survenus lors du dépôt de déchets par les ouvriers communaux au parc à conteneurs*
3. *Interpellation relative à l'appel à projets de la Région wallonne visant à promouvoir l'utilisation du cheval de trait*

Vous trouverez en pages 2 à 4 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE

### ***1. Interpellation relative à la sécurité du carrefour d'entrée du Zoning du Saupont***

Le 11 mai dernier, un accident grave impliquant plusieurs véhicules a eu lieu au carrefour du Saupont (lire l'annexe 1) . Ce n'est ni le premier, ni malheureusement le dernier accident à cet endroit compte-tenu de la dangerosité des lieux.

Quatre blessés, dont un grave, sont à déplorer.

De toute évidence, des mesures sont à prendre afin de réduire le risque d'accidents à cet endroit en installant une signalisation adéquate et en aménageant les lieux dans le but de réduire la vitesse des véhicules empruntant le contournement.

Le Collège a-t-il pris des initiatives dans ce sens ? Si oui, lesquelles ?

### ***2. Interpellation relative à des problèmes survenus lors du dépôt de déchets par les ouvriers communaux au parc à conteneurs***

Lors du précédent conseil communal, j'avais interrogé le Collège par rapport à un problème de dépôt par des ouvriers communaux de déchets triés dans un même conteneur où ils se retrouvaient mélangés et donc exclus du circuit de recyclage.

Ce qui pouvait être considéré comme un accident isolé alors s'est répété depuis avec les déchets provenant d'une école, ce qui a provoqué une vive réaction de la part d'Idélux.

Nous ne parlons donc plus d'un accident isolé, et craignons que cela soit devenu une mauvaise habitude.

Ces agissements sont intolérables car ils démontrent d'un irrespect total pour le tri effectué par les citoyens (en l'occurrence les enfants dans le cas présent), pour l'environnement, mais aussi pour les finances communales (la Commune devant payer pour les déchets non-triés).

Le Collège a-t-il eu connaissance de ces faits ? A-t-il pris des dispositions afin que ceux-ci ne se répètent plus ?

### ***3. Interpellation relative à l'appel à projets de la Région wallonne visant à promouvoir l'utilisation du cheval de trait***

En 2013, la Région wallonne lançait un appel à projets pour inciter les communes à utiliser le cheval de trait. A l'initiative d'Ecolo, le Conseil communal du 28 mars 2013 décidait d'étudier la possibilité de s'inscrire dans cette dynamique, principalement dans le cadre de l'exploitation forestière.

Cette année, la Région wallonne remet le couvert (lire annexe 2).

Le Collège peut-il :

1/ faire le point sur les démarches réalisées suite à la délibération de mars 2013 ;

2/ s'engager à déposer un dossier dans le cadre du nouvel appel à projet.

Bertrix

## Quatre personnes blessées dans un accident au Saupont

Accueil > Régions > Luxembourg > Le fil d'actu - mercredi 11 mai 2016 16h27 - M.P. - L'Avenir



**Un accident s'est produit ce mercredi après-midi sur le coup de 15 h, au carrefour du Saupont, à Bertrix.**

Deux véhicules se sont encastrées dans un camion. On dénombre trois blessés légers et un blessé grave, les jours de ce dernier n'étant cependant pas en danger.

Les blessés ont été pris en charge par les pompiers de Bertrix et le SMUR.

La zone de police Semois et Lesse s'est, elle, occupée des constatations d'usage.

[-au-saupont](#)



*Les chevaux de trait constituent une alternative écologique aux engins motorisés. (Crédit : Gaëlle Colinet)*

**Suite au succès de l'appel à projets lancé par la Région wallonne en 2013, l'initiative est renouvelée pour l'année 2017. Les communes rurales et semi-rurales sont invitées à proposer des projets mettant en avant l'utilisation du cheval de trait dans différents domaines comme l'entretien et le tourisme.**

Désherbage mécanique, ramassage des déchets, arrosage des fleurs, débardages, les chevaux de trait sont très polyvalents et fiables. C'est pour augmenter leur présence et leurs activités que la Région wallonne a lancé un nouvel appel à projets pour les communes rurales et semi-rurales. Avec un **budget total de 400.000€**, ce projet vise à encourager ces communes à mettre au point des activités plus vertes à l'aide des équidés.

Une première initiative avait récolté beaucoup de succès en 2013. En effet, **32 projets** avaient été sélectionnés par le jury de la Région wallonne. **René Collin**, ministre wallon de la ruralité, espère de nouveau voir fleurir de belles initiatives. Un budget de 10.000€ sera attribué par projet sélectionné. Ce budget peut aller jusqu'à 12.500€ si plusieurs communes s'associent.

Les candidatures peuvent être soumises **jusqu'au 20 juillet** et les premières initiatives pourront débuter dès 2017.